

PROJET METROPOLITAIN

ESQUISSES D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

MAI 2017

L'ENCHAINEMENT DES DOCUMENTS

Au cours de l'année 2017, Orléans Métropole est amenée à se prononcer sur un certain nombre de documents clés pour construire l'avenir du territoire :

LE PROJET D'AMENAGEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE : **diagnostic** du territoire (enjeux et ambitions) préalable au SCOT, il propose des orientations. Ce document a été approuvé en mars dernier par le conseil communautaire.

LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) : document de planification stratégique intercommunale, **projet de territoire à 20 ans** : il définit les grands projets et les orientations ; il apporte de la cohérence entre les différentes politiques publiques sectorielles.

LE PROJET D'AGGLOMERATION : projet du mandat pour la **période 2015-2020** ; il fixe les objectifs par **politique publique portée par la Métropole** ainsi que les moyens financiers affectés à chaque compétence. Ce document doit faire l'objet d'une révision à mi-parcours à l'automne prochain.

LE PLAN PLURI ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) : traduction budgétaire des opérations inscrites au projet d'Agglomération. Sa révision interviendra à l'automne en parallèle de la modification du projet d'Agglomération.

L'ENCHAINEMENT DES DOCUMENTS

LE PROJET METROPOLITAIN :

Il s'agit d'un projet **politique au service des habitants pour les années 2017 à 2030.**

Il détermine les orientations stratégiques (**compétences métropolitaines et communales**) pour porter l'ambition du territoire et se hisser dans le classement des 15 métropoles qui comptent.

Il prend en compte les orientations du PADD et sa traduction opérationnelle interviendra au sein du projet d'Agglomération et du PPI.

CALENDRIER DU PROJET METROPOLITAIN

Fin mars 2017



Diagnostic des forces et faiblesses du territoire, bilan à mi-parcours du projet d'Agglo et approbation du PADD

Fin juin 2017



Elaboration et adoption du projet métropolitain

Fin septembre 2017



Révision du PPI et du projet d'Agglo

Fin décembre 2017



Vote du budget 2018 et du PPI actualisé

METHODE D'ELABORATION

Avril/Mai

11 mai
Conférence des
Maires

Fin mai / Début juin

29 mai – 8 juin
COMEX élargi
Commissions
Conférence des Maires

Diagnostic et
séminaires

Orientations
stratégiques

Saisine du Conseil de Développement
Contributions des communes
1ers échanges avec la Région et le Département

Pré
rapport

METHODE D'ELABORATION

19 juin – 27 juin
COMEX
Commissions

26 juin

29 juin
Conférence des Maires

11 juillet
Conseil
communautaire

Rapport final provisoire

Séminaire de validation

Rapport final

Vote

RAPPEL DE LA DÉMARCHE

- **Deux étapes principales :**
 - L'ambition stratégique : faire partie du top 15
 - L'ambition technique : quelles sont les étapes à franchir pour y parvenir ?
- **Le « chemin de métropolisation » en trois dimensions :**
 - Ouverture au monde
 - Fonctions supérieures métropolitaines
 - Qualité des services
- *Sources*
 - Comparaison Orléans Métropole et les 21 métropoles (hors Grand Paris)
 - Synthèse des diagnostics et des documents stratégiques (Projet d'agglomération, PADD du SCOT)
 - Entretiens (Directeurs, acteurs société civile)
 - Séminaire des élus 30 mars*
 - Séminaire forces vives 10 mai*

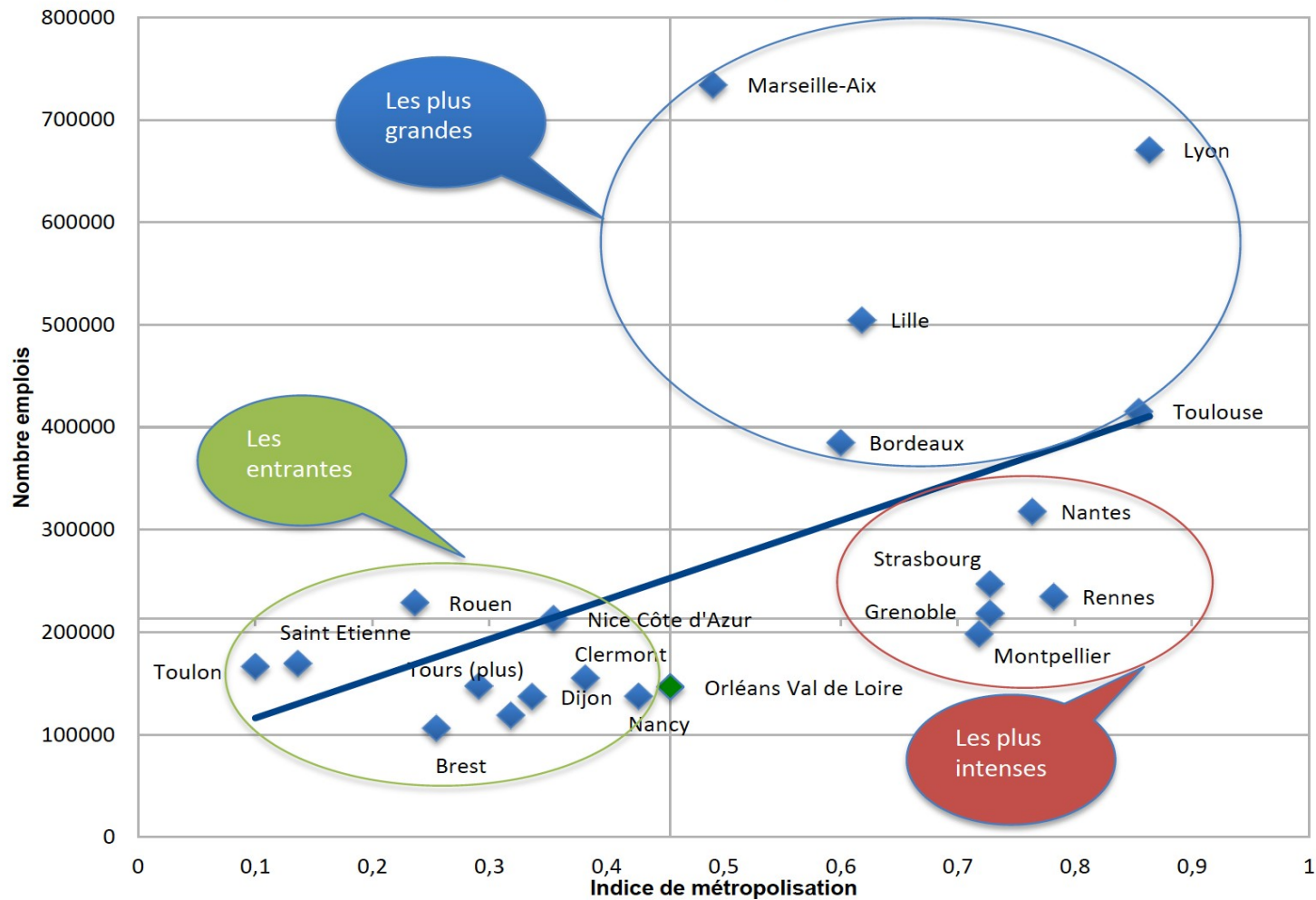
** Les propositions issues des ateliers de travail sont intégrées dans les pistes de réflexion*

PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC

- Du point de vue des fonctions supérieures métropolitaines, **une situation « à l'avant-garde » du groupe des métropoles de taille moyenne ;**
- Du point de vue du bassin parisien, **une position enviable**, mais un **risque d'essoufflement**, qui peut s'aggraver avec une perte d'accessibilité relative ;
- Du point de vue de la Région, **un rôle de capitale**, plus **fédérative** que dominatrice ;
- Dans son territoire et avec les territoires voisins, une **métropole moins dense et plus polycentrique** que les autres ;
- Une **visibilité plutôt faible** par rapport aux autres métropoles, qui n'empêche pas **l'efficacité discrète**.

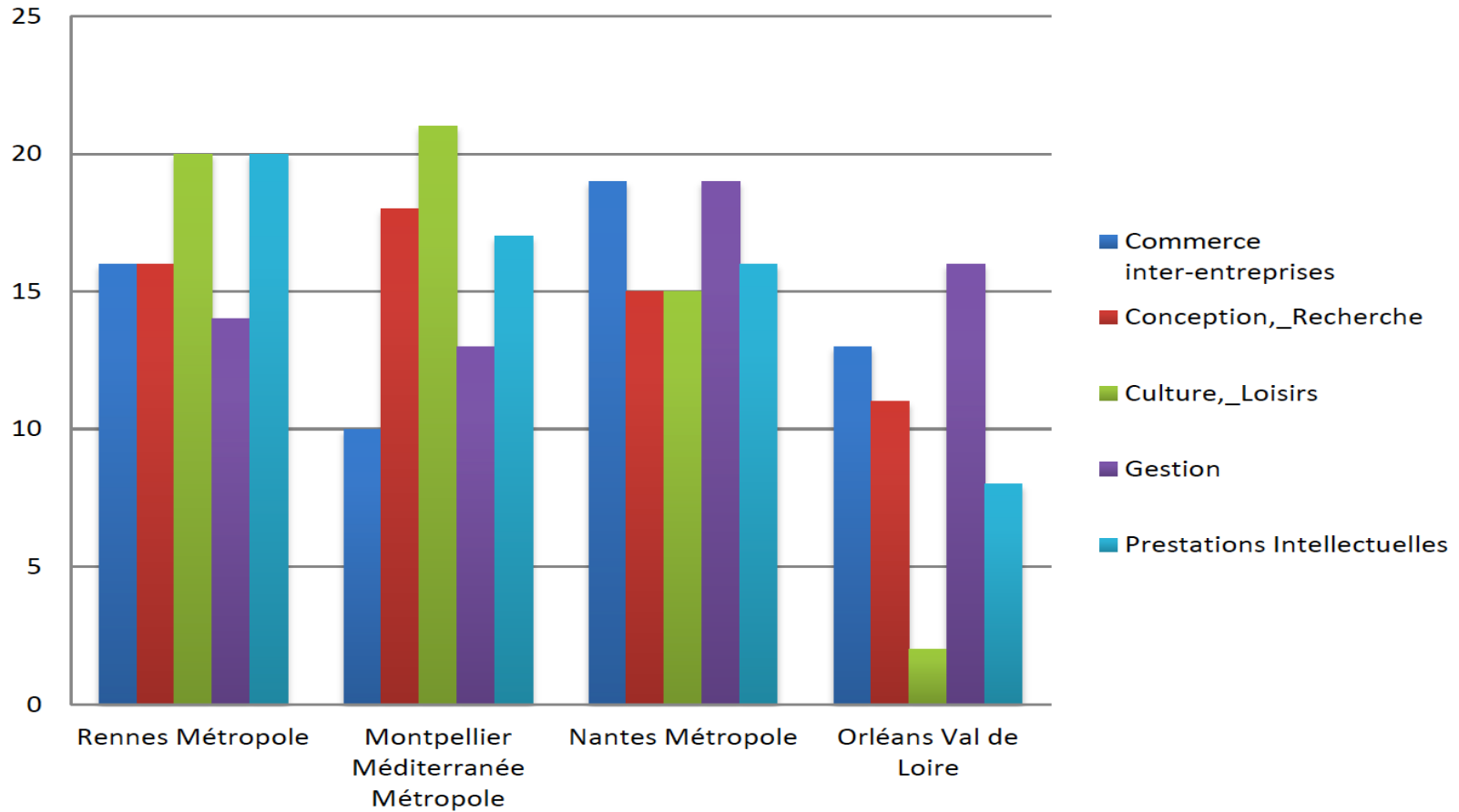
L'AMBITION : INTÉGRER LE TOP 15

Relation taille et fonctions métropolitaines



LES MARCHÉS À FRANCHIR

Indice de métropolisation



TIRER PARTI DE LA SITUATION GÉOSTRATÉGIQUE D'ORLÉANS MÉTROPOLE POUR INTEGRER LE CERCLE DES METROPOLES INTENSES

- Vis-à-vis du monde et de l'île de France : **ATTIRER/CAPTER**
- Vis-à-vis de l'ensemble de la région Centre-Val de Loire : **FÉDÉRER/ANIMER LES RÉSEAUX**
- Au sein du territoire métropolitain et avec les territoires voisins : **INTENSIFIER/COOPÉRER**

LES CINQ DOMAINES-CLÉS

- Connectivité /mobilité / rapport au monde
- Fonctions supérieures métropolitaines
- Rayonnement
- Services à la population
- Cadre de vie / environnement

La Métropole assurera aux communes la possibilité de réaliser une croissance soutenable au travers de fonds de concours pour réaliser les équipements rendus nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants (école, crèche, gymnase...)

CONNECTIVITÉ / MOBILITÉ / RAPPORT AU MONDE

	Aéroport international	LGV	Nœud autoroutier
Rennes		X	
Nantes	X	X	
Grenoble		X	
Montpellier	X	X	X
Strasbourg	X	X	X
Nancy		x	
Tours		x	
Dijon		X	
Orléans			X

CONNECTIVITÉ / MOBILITÉ / RAPPORT AU MONDE

- **ATTIRER/CAPTER**

- Assurer les bonnes connexions à l'Île-de-France (fiabilité, cadencement, connexion Grand Paris Express)
- Sécuriser, fiabiliser les liaisons aux aéroports franciliens

- **FÉDÉRER/ANIMER**

- Conforter le hub routier (logistique, cars...)

- **INTENSIFIER/COOPÉRER**

- Intensification des systèmes de mobilité au sein de la métropole et avec l'aire urbaine

CONNECTIVITÉ / MOBILITÉ / RAPPORT AU MONDE

• PROJETS LANCÉS SUR LE TERRITOIRE :

- Ouverture à l'Ouest de la gare de Fleury / télécabine
- Partenariat avec l'international et délégations étrangères (économie, tourisme, apprentissage...)

• PISTES :

- Assurer une connexion au Grand Paris Express par la ligne 14
- Gratuité des transports entre les gares d'Orléans et Fleury
- Créer un accès rapide aux aéroports Orly/Roissy
- Sécuriser les lignes ferroviaires existantes et fiabiliser les horaires
- Développer l'offre hôtelière
- Aménager l'office de tourisme du futur et positionner Orléans Métropole comme porte d'entrée des châteaux de la Loire

• ET AILLEURS...

- Nantes : transformation de la gare/ Chronobus
- Rennes : transformation de la gare / bus 100% électrique

FONCTIONS SUPERIEURES METROPOLITAINES

Métropole	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Gestion	Prestations Intellectuelles
Orléans métropole	88	91	75	103	72
Métropole de Tours	74	60	90	83	61
Métropole du Grand Nancy	67	69	106	93	78
Métropole du Grand Dijon	79	50	81	94	62
EuroMétropole de Strasbourg	106	97	122	107	105
Métropole Grenoble-Alpes	106	212	104	96	122
Nantes Métropole	125	111	106	110	107
Métropole Rouen Normandie	68	37	75	86	67
Montpellier Méditerranée Métropole	79	128	132	98	116
Rennes Métropole	107	119	119	102	131
Ensemble métro hors GP	100	100	100	100	100

Indice de spécialisation, cadres des fonctions métropolitaines (source : INSEE/CLAP/2013)

FONCTIONS SUPÉRIEURES MÉTROPOLITAINES

- **ATTIRER/CAPTER**

- Les créatifs d'Île-de-France et des autres métropoles
- Le tourisme d'affaires

- **FÉDÉRER/ANIMER**

- Le développement de l'enseignement supérieur en région Centre Val de Loire (Médecine...)
- La French Tech

- **INTENSIFIER/COOPÉRER**

- Accroître l'offre d'enseignement supérieur
- Développer les relations recherche / enseignement supérieur avec les autres métropoles hors Grand Paris

FONCTIONS SUPÉRIEURES MÉTROPOLITAINES

- **PROJETS LANCÉS SUR LE TERRITOIRE :**

- LABO
- AgreenTech
- COMET (Centre de congrès/Parc des Expositions)
- Interives
- Bureau des Congrès
- Rapprochement des universités de Tours et d'Orléans

- **PISTES :**

- Créer une École de management, d'architecture, un institut des objets connectés...
- Elargir le champ du design (architecture, objets,...) sur la base de ce que fait l'ESAD

FONCTIONS SUPÉRIEURES MÉTROPOLITAINES

- **PISTES (SUITE) :**

- Réinvestir la Cosmetic Valley (attirer de nouveaux acteurs dont des enseignes commerciales en lien avec le développement du tourisme local)
- Valoriser et soutenir les pôles de compétitivité existants (Dream, Polepharma, Nekoe...)
- Développer les « raffineurs de data »

- **ET AILLEURS...**

- Dijon : rapprochement de l'université avec Besançon et Mulhouse
- Nancy : projet ARTEM
- Nantes : quartier de la santé (île de Nantes)

RAYONNEMENT

	Culture et loisir (Paris = 100)*	Effectif étudiants (Paris = 100)**	Existence d'un club de haut niveau***	Grand événements****
Rennes	43	9	5	8
Nantes	38	9	3	10
Grenoble	37	8	1	2
Montpellier	48	9	5	9
Strasbourg	44	8	0	2
Orléans	27	3	3	2
Médiane	41	8		

* Emplois de cadres dans les secteurs culture et loisirs

** médiane des effectifs : 40 000 étudiants

*** Sports collectifs à fort rayonnement

**** nombre d'évènements annuels de grand rayonnement et présence de centre des congrès

RAYONNEMENT

- **ATTIRER/CAPTER**

- Des créateurs artistiques (incubateur)
- Des touristes parisiens et étrangers

- **FÉDÉRER/ANIMER**

- Partenariat avec Tours

- **INTENSIFIER/COOPÉRER**

- Grande salle de sport et sport de haut niveau
- « Métropolisation » des événements culturels
- La vie étudiante au cœur de la métropole

RAYONNEMENT

• PROJETS LANCÉS SUR LE TERRITOIRE :

- COMET (grande salle de sport)
- Musée de la biodiversité (MOBE) en lien avec les sites préservés au sein de la Métropole
- Université en centre-ville (HPM)
- Vinaigreries, lieu de production d'arts plastiques et visuels en lien avec le FRAC
- SPL évènement et tourisme

• PISTES :

- Assurer la métropolisation d'évènements d'envergure
- Installer un incubateur culturel
- Développer l'offre touristique (Parc floral, magasins d'usine spécialisés cosmétiques, connexion culturelle avec le musée d'Orsay...)
- Définir une politique sportive métropolitaine (sport de haut niveau, équipements communautaires, accueil de manifestations sportives nationales...)

• ET AILLEURS...

- Dijon : grand stade, cité de la gastronomie et du vin
- Nancy : Grand Nancy Thermal

SERVICES A LA POPULATION

	Capacité d'accueil des jeunes enfants*	Densité de médecins spécialistes pour 100 000 habitants**	Mobilité***	Ville intelligente****
Rennes	73	Entre 67 et 80	4	10
Nantes	66	Sup 80	7	2
Grenoble	60	Sup 80	8	9
Montpellier	45	Sup 80		3
Strasbourg	56	Sup 80	9	hors du top 10
Orléans	49	Entre 54 et 66		hors du top 10
Médiane	58			

* Capacité d'accueil théorique des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil formels pour 100 enfants de moins de 3 ans (source CAF)

** Source CNAMTS : Atlas de la démographie médicale en France

*** Mobilités – classement « changer de ville » :

nombre d'utilisateurs des TC/ habitant, nombre de km de pistes cyclables, vélos et auto en libre-service, desserte en TC, baromètre d'accessibilité

**** Classement des 10 premières villes ; objetsconnectés.com :

pénétration du numérique dans la gestion des services urbains

SERVICES A LA POPULATION

• ATTIRER/CAPTER

- Des médecins (généralistes et spécialistes)
- Des opérateurs du numérique (grands groupes, start up)

• FÉDÉRER/ANIMER

- Le réseau régional des grands équipements (santé, enseignement, formation...)

• INTENSIFIER/COOPÉRER

- Construire la continuité et la solidarité des services aux personnes pour l'ensemble de la métropole (petite enfance, culture, sport)
- Améliorer l'accessibilité des TC et l'articulation des mobilités actives aux réseaux existants (piétons, vélo)
- Améliorer la mobilité urbaine et périurbaine
- Ouvrir davantage les services communaux aux innovations numériques

SERVICES A LA POPULATION

- **PROJETS LANCÉS SUR LE TERRITOIRE**

- Expérimentation des bus électriques
- Applications numériques (paiement by phone...)

- **PISTES**

- Mener une politique collective de santé sur le territoire dans le cadre du CLS (Maisons de santé/ lien avec CHRO/accueil d'étudiants/alliances avec Tours, Paris)
- Définir une politique de mobilité péri-urbaine optimisée et innovante dans le cadre du PDU
- Faire de la ville intelligente une marque de fabrique du territoire
- Tendre vers une convergence tarifaire / mettre en place un « pass culturel »

SERVICES A LA POPULATION

•PISTES (SUITE)

- Tendre vers une convergence tarifaire / mettre en place un « pass culturel »
- Proposer une offre complète de GRC notamment à destination des familles
- Poursuivre le développement des services sociaux (séniors, PMR, demandeurs d'emploi...)
- Développer la démocratie participative à l'échelle de la Métropole

•ET AILLEURS ...

- Tarification unique des médiathèques (Strasbourg, Tours), gestion commune des piscines (Lille);
- Mutualisation des fonds des médiathèques (Strasbourg)
- Groupement petite enfance 3 communes (Lille, Helleme, Lomme)

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

	Palmarès des villes vertes (position dans le classement) *	Part des logements vacants en 2013
Rennes	7	5,6%
Nantes	3	5,4%
Grenoble	4	7,4%
Montpellier	8	7,2%
Strasbourg	1	6,8%
Orléans	Hors du top 20	7,3%
Médiane		7%

* Critères sélectionnés dans ce classement de l'Express : m² d'espaces verts par habitant, qualité de l'air, taux de déchets recyclés, contenu en CO² du chauffage urbain, émissions de carbone lié aux TC, part des voies circulation réservées aux TC, aux cyclistes, ...

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

- **ATTIRER/CAPTER**

- Des investisseurs sur des projets de maîtrise des consommations et des rejets urbains (éco quartiers)

- **FÉDÉRER/ANIMER**

- A l'échelle du Val de Loire
 - La préservation de la qualité des paysages
 - La prévention des inondations

- **INTENSIFIER/COOPÉRER**

- La métropole-paysage / éco-métropole
- L'aire urbaine / l'interSCOT

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

• PROJETS LANCÉS SUR LE TERRITOIRE

- Production de logements
- PCAET
- Révision du SCOT sur la base du PADD approuvé en mars
- Eco quartiers existants

• PISTES

- Maitriser le développement du commerce dans la Métropole en lien avec les territoires limitrophes (définition d'une politique d'intervention en faveur des commerces de proximité, accompagnement des mutations, soutien au rayonnement du centre-ville d'Orléans...)
- Poursuivre la politique de soutien à l'agriculture urbaine et périurbaine
- Coopérer avec les territoires voisins (mobilité, santé, culture, économie...)/ mise en pace de conférences territoriales
- Proposer une politique nouvelle de développement rural
- Obtenir un label « propreté urbaine » et/ou « éco-label »

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

- **PISTES (SUITE)**

- Œuvrer à la résorption habitat indigne
- Construire un territoire moins vulnérable et plus résilient face au risque inondation
- Viser un territoire énergétiquement neutre
- Innover autour des métiers verts (incubateur dédié)
- Développer une stratégie biodiversité

- **ET AILLEURS...**

- Eco quartiers/Eco cités : Rennes, Lille, Grenoble, Nantes (capitale européenne verte 2015)
- Nature en ville : SCOT de Montpellier, PLUM de Nice